

2. Reversement de l'excédent au budget communal

Madame le Maire présente au conseil municipal le budget annexe du lotissement »impasse des Jardins » qui se solde par un excédent final de fonctionnement de 17 751.08€.

Elle précise que ce budget ne présente plus de mouvement et que pour clore définitivement ce dossier, il convient de procéder à l'intégration de ce résultat au budget principal de la commune en recette de fonctionnement au chapitre 75 compte 75821(Excédent des budgets annexes à caractère administratif)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,
DECIDE

- le reversement du solde du budget annexe "Lotissement impasse des jardins" soit 17 751.08€€ au budget principal de la commune 2025.

et donne pouvoir à Madame le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

➤ **Approuvé à l'unanimité - contre : 0 abstention : 0 pour : 13**

3. Clôture du budget du lotissement au 31/12/2025

Après avoir accepté le reversement du solde de 17 751.08€ au budget principal 2025 de la commune, le conseil municipal accepte

- de clôturer le Budget Annexe "Lotissement" au 31 décembre 2025

et donne pouvoir à Madame le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

➤ **Approuvé à l'unanimité - contre : 0 abstention : 0 pour : 13**

4. Vote des taux budget principal de la commune

Nous nous étions engagés à ne pas augmenter les taux pendant ce mandat.

Le maire propose de reconduire les taux suivants :

TFB : 34.40

TFNB : 26.40

TH : 6.31

Les ressources attendues seraient de **116 798€** .

➤ **Approuvé à l'unanimité - contre : 1 abstention : 0 pour : 12**

5. Résultats 2024

	Dépenses	recettes	Reprise année antérieur e	solde
fonctionnement	348 451.22	470 767.52	460 852.22	450 934.58
investissement	170 572.58	67 163.83	-28 825.19	-132 233.94
Dont 1068		28 825.19		
Total budget	519 023.80	537 931.35	432 027.03	583 168.52

➤ Approuvé à l'unanimité - contre : 0 abstention : 0 pour : 13

6. Affectation des résultats

AIDE POUR L'AFFECTATION DES RÉSULTATS						
Reprendre la page (23 ou 24) du compte de gestion et remplir les cases en vert. Attention à bien mettre les signes -						
	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT :	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT.	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE	
INVESTISSEMENT	-28 825,19		-103 408,75		-132 233,94	
FONCTIONNEMENT	489 677,41	28 825,19	122 316,30		583 168,52	
					450 934,58	
Restes à réaliser en recettes		0,00				
Restes à réaliser en dépenses.		0,00				
DÉTERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT			132 233,94			
Au budget merci d'inscrire au centime près.						
	DÉPENSES		RECETTES			
INVESTISSEMENT	001	132233,94	001	0,00		
			1068	132 233,94		
	Restes à réaliser en dépenses.	0,00	Restes à réaliser en recette	0,00		
FONCTIONNEMENT						
	002	0	002	450 934,58		

Les cases de couleurs ne doivent pas être complétées

Faire SVP un titre d'ordre mixte en joignant la délibération d'affectation des résultats

Montant minimum légal que vous devez inscrire. Vous pouvez cependant inscrire jusqu'à hauteur de l'excédent de fonctionnement (case G11). Dans ce cas merci de me joindre.

a minima h34

➤ Approuvé à l'unanimité - contre : 0 abstention : 0 pour : 13

7. Vote compte administratif, compte de gestion et budget 2015

BUDGET M57

FONCTIONNEMENT

CHARGEY 2025

07/04/25

DEPENSES			RECETTES		
002	déficit reporté	0	002	excédent reporté	450 934,58 €
011	charges générales	115 450,00 €	70	produits services	84 280,00 €
012	charges de personnel	77 600,00 €	73-731	impôts et taxes	189 206,00 €
014	Atténuation produits	45 160,00 €	74	dotation participation	114 393,00 €
65	autres charges de gestion cour	136 600,00 €	75	Autres produits	64 252,08 €
66	charges financières		76	produits financiers	
67	charges exceptionnelles		77	produits except	
68	dotation provisions 681	1 000,00 €	78	Reprise sur provisions 781	1 000,00 €
			79	transferts de charges	
023	virement à la sect invest	145 935,94 €	013	atténuation de charges	
042	dotations amortissement c/681	1 825,00 €	042	quote subv transférées c/777	
	TOTAL DEP FONCT :	523 570,94 €		TOTAL REC FONCT :	904 065,66 €
					380 494,72 €

INVESTISSEMENT

001	déficit reporté	132 233,94 €	001	excédent reporté	0,00 €
16	emprunt remb en capital	36 610,00 €	1068	affectation résultat	132 233,94 €
16	cautions	600,00 €	021	virement de la section de fonct	145 935,94 €
20	immo incorporelles	30 300,00 €	10	factva	5 000,00 €
21	immobilisations	148 858,94 €	13	subventions	14 608,00 €
23	travaux en cours		20	c2051	- €
			024	cession immo SAUF AF	49 000,00 €
RAR		- €	RAR		- €
				(fonds propres)	
040	subventions transférées c/1391	- €	040	amort immos c/2804412	1 825,00 €
041	Opérations patrimoniales 204412	1 825,00 €	041	Opérations patrimoniales 2111	1 825,00 €
	TOTAL DEP INVEST :	350 427,88 €		TOTAL REC INVEST :	350 427,88 €
					0,00 €

Le compte administratif et la proposition du budget complet sont en annexe

Après présentation par Madame le Maire et Monsieur Hego, et délibération du Conseil Municipal, Madame le Maire quitte la salle.

Le Conseil Municipal procède au vote du compte administratif et du compte de gestion :

- Approuvé à l'unanimité - contre : 0 abstention : 0 pour : 12

Le Conseil Municipal procède au vote du budget du lotissement des Jardins :

- Approuvé à l'unanimité - contre : 0 abstention : 0 pour : 12

Madame le Maire rejoint l'assemblée.

Le Conseil Municipal procède au vote de la proposition de budget 2025 :

- Approuvé à l'unanimité - contre : 0 abstention : 0 pour : 13

8. Autorisation de passage pour accéder à la maison sise 2 rue des vignes

Selon le plan cadastral, pour accéder à la maison sise 2 rue des vignes, il est nécessaire de passer par la parcelle cadastrée section ZN n°99 et n°100 qui appartiennent à la commune.

Le conseil municipal réuni le 10 avril autorise le propriétaire à passer sur les dites parcelles.

Le conseil rappelle qu'il existe une servitude sur la parcelle 100.



Informations

1. ENEDIS :

Problème de compteur éclairage public rue des Lombardes et rue des Vignes

Rappel : En janvier, Enedis informe de l'installation d'un compteur Linky de 6KVA rue des Lombardes qui en était dépourvue. Un rappel de facturation est prévue sur 4 années. Montant évalué : 14 113.46€ !

Renseignements pris, cette procédure est légale. Un récapitulatif de la consommation et du coût pour chaque point de livraison.

Éclairage public dct3

	KWH	coût
2021	21626	4722.65
2022	21717	4426.99
2023	18938	5486.23
2024	14299	4394.34

Le Conseil :

- A contacté le responsable Enedis.
- A rappelé la délibération du 13 septembre 2022 pour réduire la durée d'éclairage des rues.
- A repris toutes les factures d'électricité de la commune.
- A remis les consommations de chaque point de livraison
- A demandé de passer de 6KVA à 2 pour le point de livraison des Lombardes.
- A contacté l'entreprise Frotey pour avoir un autre point de vue.
- A constaté que les 5 lampes des Lombardes sont des halogènes avec des transformateurs - à remplacer à court terme par des LED plus économiques

Réponse de ENEDIS : On passe de 14 113.46 à 4706.78€ dûs

2. Point sur le PLUI

Un Comité de pilotage a eu lieu le 27 mars à la CCVG.

3. Droit de préemption

La commune n'a pas fait valoir son droit de préemption sur la vente référence cadastrale ZR38,37

4. Chemin de randonnée : projet plaquette ludique

5. Salle des fêtes / réunion avec Mme Lhomme lundi 14/04 18h30

- Quelle somme pouvons-nous avancer en fonds propres ?
- Quel emprunt peut-on envisager ?
- Quelles urgences ?

La séance est levée à 21h45